CFEC

28 rue de Solférino 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Email : formation@cfec-experts.com

Tel: +33146215252



Stage de mise en situation dans les conditions de l'examen CFEC - Préparation à la Qualification CRAC 2025

Le cursus de formation de la CFEC pour la préparation à l'examen de qualification CRAC permet d'assimiler les connaissances juridiques, assurancielles et expertales afin de gagner en précision et autonomie dans son métier d'expert construction.

Il est constitué de quatre parties, dont les 3 premières sont indissociables :

- Le stage théorique : 24 25 septembre 2024 et 5 6 novembre 2024
- Le stage de cas pratiques : 25 et 26 novembre 2024
- La mise en situation dans les conditions de l'examen écrit : 27 novembre 2024
- La préparation à l'examen oral (sous réserve de réussite à l'examen écrit) : le 11 mars 2025

Cette 3ème étape comprend une épreuve technique et une épreuve rédactionnelle, permettant aux experts de se mettre dans les conditions identiques à celles des épreuves écrites de Qualification CRAC, ainsi que des conseils pour l'examen écrit.

Tarif des 3 premières parties du cursus de formation :

- Stage théorique : 1180 € HT (adhérent CFEC) / 1720 € HT (non adhérent CFEC)
- Stage cas pratiques: 590 € HT (adhérent CFEC) / 860 € HT (non adhérent CFEC)
- Mise en situation dans les conditions d'examen écrit : 295 € HT (adhérent CFEC) / 430 € HT (non adhérent CFEC)

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des apprenants

- Les experts construction souhaitant optimiser leur préparation et faire le point sur l'état de leur préparation avant de se présenter aux épreuves écrites de l'examen professionnel de Qualification C.R.A.C. de janvier 2025.
- La mise en situation s'adresse essentiellement aux candidats à la Qualification.
- Cette épreuve concerne un public averti, justifiant d'un diplôme d'études supérieures et d'une expérience professionnelle antérieure dans un des métiers de la construction.

Prérequis

• Ce stage s'adresse à des personnes disposant d'une première expérience dans la profession d'expert construction (minimum six mois, de préférence un à deux ans).

CFEC

28 rue de Solférino 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Email: formation@cfec-experts.com

Tel: +33146215252



- En principe, la formation concerne des experts construction titulaires d'un diplôme universitaire "bac + 5" d'ingénieur ou d'architecte, ou d'une reconnaissance officielle d'équivalence par validation des acquis professionnels.
- En outre, une expérience professionnelle préalable de cinq ans minimum dans le bâtiment ou la construction avec une expérience du chantier constitue un pré-requis indispensable pour les experts qui se présentent aux examens professionnels individuels leur permettant d'exercer le métier d'expert construction (Qualification C.R.A.C.).

Accessibilité et délais d'accès

Chaque situation étant unique, toute personne étant concernée par le handicap est invitée à se signaler par retour de mail afin qu'un accueil adapté lui soit proposé.

De même, nous remercions les personnes ayant un régime alimentaire spécifique de se faire connaître.

Qualité et indicateurs de résultats

Selon le recueil des appréciations session 2023 sur 29 stagiaires interrogés, 99 % d'entre eux indiquent que cette préparation a répondu à leurs attentes.

Objectifs pédagogiques

- Cette étape met les experts dans les conditions identiques à celles des épreuves écrites de Qualification C.R.A.C.. Elle constitue la conclusion logique du cursus de formation suivi par l'expert.
- Elle permet aux experts d'appréhender les difficultés de chaque épreuve et de prendre conscience de la délicate gestion du temps imparti à chaque épreuve.
- A l'issue du stage, les experts sont en mesure de prendre les dispositions nécessaires pour optimiser le temps qu'ils doivent consacrer à chaque question d'un sujet d'épreuve, en fonction du barème de points alloué et de la longueur de la réponse (rédaction d'un rapport complet, simple réponse à une question de base...).

Contenu de la formation

- La journée est séquencée de la façon suivante :
 - Rappel des modalités de l'examen écrit et conseils pratiques sur le déroulé de la journée
 - Épreuve technique (3 sujets durée 3h)
 - Épreuve rédactionnelle (2 sujets durée 3h)
 - Recueil des copies et transmission des questionnaires de fin de stage. Echanges avec les stagiaires en sortie d'examen.
- MOYENS D'ENCADREMENT
 - Les stagiaires sont regroupés dans une même salle, dans des conditions comparables à celles de l'examen professionnel de janvier 2025.
 - La correction des copies est anonyme. Elle est confiée à des experts expérimentés.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Les sujets de l'examen de fin de stage sont conçus et rédigés par des experts expérimentés et directement concernés par la formation. L'élaboration des sujets se fait à partir d'expertises réelles rendues anonymes.

Moyens pédagogiques et techniques

- Les stagiaires rédigent leurs réponses sur des copies à rabat collé pour respecter l'anonymat au moment de la correction.
- Les observations des correcteurs, les notes obtenues et la fourniture de corrigés permettent aux experts d'établir un état de leurs points faibles et de leur impact sur les notes obtenues, pour cibler leur ultime préparation sur les points à améliorer en priorité.
- Chaque situation étant unique, toute personne étant concernée par le handicap est invitée à se signaler par mail afin qu'un accueil adapté lui soit proposé. De même, nous remercions les personnes ayant un régime alimentaire spécifique de se faire connaître.

CFEC | 28 rue de Solférino BOULOGNE-BILLANCOURT 92100 | Numéro SIRET : 38474270600045 | Numéro de déclaration d'activité : 11921440192 (auprès du préfet de région de : Ile-de-France)

Cet enreaistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

CFEC

28 rue de Solférino 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Email : formation@cfec-experts.com

Tel: +33146215252



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Par sécurité, les copies sont photocopiées par le secrétariat de la C.F.E.C. avant expédition à leur destinataire.
- Toutes les notes (partielles et cumulées) sont saisies sur tableur et permettent de vérifier l'homogénéité des corrections.
- La correction des copies est anonyme. Elle est confiée à des experts expérimentés.